

# **DEMANDE DE LICENCE POUR L'ANNEE 2010**

## **Jockey**

Nom : Prénom :

Adresse :

Tel/ GSM : e-mail :

Date de Naissance :

Numéro de compte en banque :

Nombre de victoires : Plat :  
Obstacles :

### **TYPE LICENCE DEMANDEE**

- Jockey (plat)**
- Jockey (obstacles)**
- Apprenti**

### **Signature/Handtekening :**

La demande doit être transmise au Jockey-Club par courrier ordinaire.

Une première demande doit être accompagnée

- d'un extrait de l'acte de naissance,
- d'un extrait du casier judiciaire,
- d'un certificat médical récent confirmant l'aptitude physique pour l'exercice active du sport hippique de compétition,
- d'une attestation d'un entraîneur agréé certifiant la possession des qualités nécessaires pour monter en course
- du montant de la cotisation applicable.

Une autorisation des parents, du tuteur ou du représentant légal doit également être jointe pour les candidats mineurs.

Pour les apprentis un exemplaire du contrat d'apprentissage doit être jointe.

Pour la demande annuelle de renouvellement il suffit de joindre un certificat médical récent confirmant l'aptitude physique pour l'exercice active du sport hippique de compétition et le montant de la cotisation.

La profession de jockey ou apprenti est exercée à titre d'indépendant ou comme employé d'un propriétaire ou entraîneur. En aucun cas le Jockey-Club de Belgique ASBL ne peut être considéré comme employeur d'un jockey ou apprenti.